

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 14-003610 / 52106696
ETSM SA Etablissements Meier, 1143 Apples
Décollage et fraisage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
25 H
01.02.2015–31.01.2018 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 14-003608 / 51984125
Baoshida Swissmetal Ltd, 2732 Reconvilier
Secteurs de la production; fonderie, finishing (tréfilerie, étirage, fours de recuits, décapage)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
10 H
01.02.2015–31.01.2018 (Modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 14-003605 / 86457338
Nestlé Nespresso SA Centre de Production, 1680 Romont FR
Département Electricité et Automatisation: intervention de dépannage lors de problème technique sur les infrastructures du site et les équipements de production
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2015–31.12.2015 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 15-000095 / 87334701
Bouygues E&S FS Schweiz AG, 1212 Grand-Lancy
Dpt Facility Services: nettoyage du site où se trouvent les bancomats du Crédit Suisse*)
Besoin particulier de consommation
1 H
01.01.2015–31.12.2017 (Nouveau permis)

- 15-000129 / 50139154
Cornu et Cie S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Département usinage: réglage CNC
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.04.2015–31.03.2018 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 15-000038 / 62258440
B. Braun Medical S.A., 1023 Crissier
Equipe de supervision: présence d'un cadre pour la supervision de la production
sur les lignes en travail continu (7/7) et 3x8 du lu-sa
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
1 H
01.02.2015–31.01.2018 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

27 janvier 2015

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail